MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



	SECRÉ [.]	TARIA	Γ DΈΊ	TAT	
AUX	ANCIE	NS CO	MBA	TAN1	S

Direction Interdépartementale

DEMANDE DE RÉTABLISSEMENT DU DROIT À PENSION DE VEUVE

– remariée le :	à M	
prénoms :		
dont je suis :		
veuve di	vorcée 🔲 séparée de corps	depuis le :
– remariée le :	à M	
prénoms :		
dont je suis :		
veuve di	vorcée 🔲 séparée de corps	depuis le :
	-	·
Motif de la de	emande :	
	a situation matrimoniale	
	de mon compagnon	
	· ·	
	-	cès de M.
a átá cunnrimáa la		
je n'ai jamais béné	ficié d'une pension de veuve	
je n'ai jamais béné ma demande de pe	ension a fait l'objet d'une décision r	ministérielle de rejet

Indiquez ici les noms, prénoms, date de naissance de vos enfants et précisez pour chacun d'eux s'ils bénéficient (ou ont bénéficié) d'une pension d'orphelin (en précisant les dates).

Nom	Prénoms	Née le	Pension deà
-			

Α, le	9
-------	---

Signature

⁻ Le droit d'accès et de rectification prévu à l'article 27 de la loi du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'exerce auprès du directeur des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale et du directeur de l'administration générale du secrétariat d'État aux anciens combattants dont émane ce document.

⁻ Les destinataires de ces informations sont :

⁻ les directions interdépartementales des anciens combattants ;

⁻ la direction des statuts, des pensions et de la réinsertion sociale.